

Appel à projet MSH Val de Loire 2017 (11^{ème} Appel)

La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire lance son XI^e appel à projets, conformément à ses missions et dans le cadre de sa vocation à développer **l'interdisciplinarité**, les **recherches transversales** entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (théoriques et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à **l'international**.

Cet appel à pour but prioritaire l'émergence de nouvelles thématiques de recherche qui peuvent **éventuellement** s'inscrire dans les axes transversaux de la MSH Val de Loire (**Val de Loire, Responsabilisation, Ville et Études Urbaines, Monnaie et Finance, Visualisation et virtualisation**). Tous les membres des laboratoires de son périmètre ont vocation à répondre à cet appel à projets, qu'ils soient enseignants-chercheurs, chercheurs ou ingénieurs.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement annuel à hauteur maximale de 5000 euros.

Critères bonifiants :

- caractère innovant des projets
- collaboration entre équipe(s) MSH VdL situées à Orléans et à Tours et/ou dans une université de la COMUE (Poitiers, Limoges, La Rochelle)
- collaboration entre équipe(s) de la MSH VdL et une (ou plusieurs) équipe(s) du réseau des MSH
- collaboration entre équipe(s) de la MSH Val de Loire et un laboratoire en Sciences et/ou TIC
- collaboration entre équipe(s) de la MSH Val de Loire et un (ou plusieurs) laboratoire(s) étranger(s)

Modalités de dépôt du projet

- Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un [formulaire en ligne](#), doivent être imprimés avec les annexes, signés, puis **envoyés par mail à Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique.**
- La date limite de soumission des projets est fixée au **27 janvier 2017**

Autres informations

- La sélection des projets aura lieu courant mars 2017
- La subvention sera versée en une fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion.
- Le porteur de projet s'engage à venir présenter son projet lors de la *Journée Scientifique* de la MSH qui se tiendra en juin 2017.
- Au terme du financement du projet (12 mois après la réception de la totalité subvention), il sera demandé au porteur de fournir un bilan scientifique et financier.

Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, et Laurence RAGEOT, coordinatrice de l'atelier numérique, sont à votre disposition pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel.

Chiara LASTRAIOLI
Directrice de la MSH Val de Loire